

PLAN VÉLO

La jeunesse à vélo !

Puisqu'il est du devoir du Département de l'Indre de contribuer à construire le monde de demain, les jeunes profiteront également du plan de développement cyclable.

Des actions à destination des collégiens verront le jour avec un inventaire complet des équipements de sécurisation des vélos et la multiplication d'équipements de stationnement sécurisés au sein des établissements éducatifs. La volonté départementale est d'encourager l'usage du vélo dans les déplacements domicile-collège, ce qui passera par des abris à vélos sécurisés, des casiers pour ranger les casques....

Pour assurer la protection des collégiens, en plus des équipements, une réflexion sera engagée avec les communes qui le souhaitent, pour sécuriser l'accès aux collèges dans un rayon de 1 à 3 km. Ainsi, les enfants habitant jusqu'à 3 km de leur collège pourront utiliser le vélo de manière autonome pour s'y rendre.

Favoriser la circulation à vélo dès le plus jeune âge, prendre l'habitude d'utiliser son vélo, le Département souhaite développer cet apprentissage avec des voies dédiées et sécurisées notamment pour les plus jeunes grâce à la réalisation d'un parcours cyclable permettant une circulation en totale sécurité.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36